



REGLEMENT SAISON 2025-2026 « OPEN DETECTION »

PREAMBULE

Coefficient pour les points classement individuel : 0,5.

1. DISPOSITIONS GENERALES

Préambule :

Cette compétition comprend 5 tableaux :

- **A** : Tableau Poussins moins de 8 ans
- **B** : Tableau Poussines moins de 9 ans
- **C** : Tableau Poussins moins de 9 ans
- **D** : Tableau Benjamins moins de 11 ans
- **E** : Tableau Benjamins moins de 11 ans

1.1. Conditions de participation

Le joueur ou la joueuse doit être en possession d'une licence FFTT compétition validée pour la saison en cours, et doit pouvoir le justifier auprès du juge arbitre présent.

La tenue sportive est obligatoire et doit être conforme aux règlements généraux de la Fédération Française De Tennis De Table (FFTT).

1.2. Engagement

Les clubs doivent donner par tableau, le nom, le prénom et le numéro de licence de chaque joueur et joueuse avant la date butoir fixée par la commission technique.

1.3. Limitations

Un joueur ou joueuse ne pourra pas jouer dans un autre tableau que le sien.

La commission technique se réserve le droit de proposer aux clubs de surclasser des joueurs.

1.4. Retard

A tous les échelons et dans toutes les catégories, si un joueur n'est pas présent à l'heure de la fin du pointage, il est déclaré absent pour cette compétition et ne peut y participer.

1.5. Déroulement sportif

Il s'agit d'une compétition individuelle organisée sous forme de poules avec tableaux à élimination directe.

En fonction du nombre de joueurs présents, les poules seront composées de 4 joueurs.

Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour le tableau final à élimination directe.

Pour chaque poule, les 3^e et 4^e sont qualifiés pour un tableau dit consolante étant aussi à élimination directe.

En fonction du nombre d'inscrits dans les différents tableaux, le juge arbitre en accord avec la commission technique se réserve le droit d'adapter au mieux la formule de la compétition.

1.6. Récompenses

Les 4 premiers de tous les tableaux seront récompensés.